Identifiant unique*: 040-214003139-20140416-2014_C8-DE
Envoyé en préfecture le 18/04/2014 - 16:11
Reçu en préfecture le 18/04/2014 - 16:10
Affiché le
Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)

DEPARTEMENT DES LANDES
COMMUNE DE TARTAS
ARRONDISSEMENT DE DAX

Nombre de Conseillers en exercice	:	23
Nombre de présents	:	20
Nombre de votants	:	23
Date de convocation	:	10/04/2014

EXTRAIT DU PROCÈS-VERBAL
DES
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
du 16 avril 2014
--- o0o ---

L'an deux mille quatorze, le seize avril, le Conseil Municipal de la Commune de TARTAS, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances, après convocation légale, sous la présidence de M. BROQUÈRES Jean-François, Maire.

Etaient présents : MM. BROQUÈRES (a procuration pour Mme DUBOIS-MAURY), LAMOTHE (a procuration pour M. DUCASSE), Mme DEGOS, M. DUBOS, Mme COURROS, M. MARSAN, Mmes BRUGAT, COUFFIGNAL, M. BRUEY, Mme ULMANN, M. GAILLARDET, Mme CHAPUIS, MM. DUBUN, GOSSELIN, LAFOURCADE, Mme GARRIDO, MM. DUPLA (a procuration pour Mme THIEBLIN), TAUZIA, Mmes DAUGREILH, DARGELOSSE.

Etaient excusés : M. DUCASSE (a donné procuration à M. LAMOTHE), Mmes DUBOIS-MAURY (a donné procuration à M. BROQUÈRES), THIEBLIN (a donné procuration à M. DUPLA).

Un scrutin a eu lieu, Mme COUFFIGNAL Laurine a été élue pour remplir les fonctions de secrétaire.

Séance C
Délibération n°8

DELIBERATION

Rapporteur : M. le Maire

Objet : Délégations ou représentations

Par délibération en date du 28 mars 2014, notre assemblée a fixé des délégations et représentations.

Il convient aujourd'hui de modifier ou compléter ces délégations :

Auprès du SYDEC : suite à délibération du 28 mars 2014, il convient de préciser pour la représentation auprès du SYDEC de la Commune de TARTAS, la distinction sur 4 collèges :

Collège EAU (AEP) :

Titulaire Jean François BROQUERES, suppléant Eric LAMOTHE

Collège ASSAINISSEMENT collectif (ASS) :

Titulaire Jean François BROQUERES, suppléant Eric LAMOTHE

Collège ENERGIE (ELECTRICITE) :

Titulaire Eric LAMOTHE, Suppléant Patrice DUPLA

Collège ASSAINISSEMENT non collectif (ANC) :

Titulaire Jean François BROQUERES, suppléant Eric LAMOTHE

Identifiant unique*: 040-214003139-20140416-2014_C8-DE
Envoyé en préfecture, le 18/04/2014 - 16:01
Reçu en préfecture, le 18/04/2014 - 16:10
* Transmission électronique via le Tiers de Télétransmission homologué "landespublic" (ALPI)

Propositions à la CCPT

AG du pays ACT :

Titulaire Jean-François BROQUERES, délégué communautaire

Titulaire Jocelyne DUBOIS-MAURY : délégué communautaire

CA du CIAS :

Titulaire Jean MARSAN, délégué communautaire

(Remplace et annule C. ULMANN délibération du 28 mars 2014, obligation conseiller CCPT)

CA de l'Office du Tourisme :

Titulaire Dominique DEGOS

SIETOM de CHALOSSE :

Titulaire Eric LAMOTHE

Suppléant Jean MARSAN

SIMAL : désignation d'un délégué titulaire et d'un suppléant pour siéger au syndicat intercommunal du Moyen Adour Landais

Délégué titulaire Max GAILLARDET

Délégué suppléant Stéphane BRUEY

SMBVM (syndicat mixte du bassin versant de la Midouze)

Délégué titulaire Jean-François BROQUERES

Après en avoir délibéré

Oui l'exposé du rapporteur

LE CONSEIL MUNICIPAL

A l'unanimité

DONNE un avis favorable.

Il est précisé que pour l'ensemble des délégations ou représentations ou propositions, il a été procédé conformément à la règlementation à un vote à bulletin secret. Pour chacun des votes, il y a eu unanimité des votants.

Délibéré en séance les jour, mois et an que dessus.

Le Maire,

VILLE DE TARTAS LANDES - 40400

Jean-François BROQUÈRES